

CONSEIL DE QUARTIER



Compte rendu de la séance du conseil de quartier - Le Village - du 7 juin 2021

Présents / Absents / Excusés

CIVILITE	NOM	PRENOM	Fonction	Présent / Absent
Madame	ESTIVAL	Nathalie	Présidente	Présent
Madame	FORET	Béatrice	Vice-Présidente	Présent
Monsieur	CHATELET	Paul	Secrétaire	Présent
Madame	CAMBRON	Michèle	Représentante du Conseil des seniors	Présent
Madame	AUBIN	Stéphanie	Représentante du secteur économique	Absente
Monsieur	PRIVE	Didier	Représentant du secteur associatif	Présent
Monsieur	LIGOUT	François	Représentant des parents d'élèves	Présent
Monsieur	BUCHETON	Michel	Elu référent	Présent
Madame	DESPIERRE	Catherine	Conseillère municipale déléguée aux Conseils de quartier	Excusée

Début de la séance : 19 h 15

1. Intervention de M. Stéphane Lambert, délégué au handicap, et de Mme Christine Decool. L'objet est de sensibiliser les membres du Conseil de quartier sur le problème du handicap et d'exposer les actions entreprises par la mairie.

M. Lambert a donné une définition du handicap : « la limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

Il a précisé que le handicap touchait environ 12 000 000 de français, dont 80 % était invisible et seulement 20 % visible.

- 5 200 000 handicap auditif
- 3 500 000 handicap mobilité réduite
- 1 700 000 handicap visuel
- 700 000 handicap mental.

De nombreuses actions sont entreprises au sein de la ville, mais ne sont pas suffisamment mises en valeur.

La Commission CCA comprend des associations dont celle des malvoyants et malentendants, la PMI et des représentants des parents d'élèves et se réunit une fois par mois.

L'objectif est de faire un plan handicap qui formaliserait l'action de la commune : évaluer les

actions réalisables, établir leur financement et les actualiser.

Des groupes de travail procéderaient au recensement des besoins et animeraient la réflexion sur de nouvelles actions.

Il faut établir un plan stratégique pour renforcer l'action de la ville. Cela commence par le respect des normes légales en vigueur, en particulier dans l'immobilier.

Quatre thèmes :

1/ Favoriser la citoyenneté équitable : mieux former à l'accompagnement, actions transversales, interlocuteur handicap dans chaque service. Il faudra réaliser un bilan annuel des actions.

2/ Développer l'activité au sein de la ville : services techniques, voirie, bâtiments. .../...

- 2 -

3/ Apprendre à vivre dans la différence, sensibiliser les jeunes au handicap.

4/ Faciliter la vie de tous les jours : maintien à domicile, soutien des personnes chargées des handicapés.

Ce plan doit être élaborer avant la fin de l'année.

5 % de handicapés travaillent pour la mairie. Action dans chaque service. Peuvent faire des actions en commun.

Il faut programmer une visite du quartier village (2h environ)

La date retenue est le samedi 18 septembre de 15h à 17h.

Les autres sujets examinés :

2. FACEBOOK : Mme Estival a fait le nécessaire. Mme Foret a aussi les accès.

3. Boîte aux lettres électronique des Conseils de Quartier Gmail créée. Mail il y a deux semaines.

4. Boîte aux lettres physique. Toujours en réalisation.

Question 1. Quelle est la date de fin de réalisation ? => **Stéphanie Odéon : le service communication recherche la meilleure solution avec le service technique pour une visibilité maximum**

5. Contenu de la communication du Conseil de Quartier vers les habitants. Les travaux rue Aristide Briand évoqués lors du précédent conseil n'ont pas fait l'objet de flyer dans les boîtes aux lettres. Pas de réponse sur le tronc commun à l'ensemble des quartiers accessible sur internet.

Question 2. Pourquoi n'y-a-t-il finalement pas eu de communication sur les travaux ? => **Frédéric Hucheloup : cela a été fait en réunion avec Mr Hucheloup**

A la date du 7 juin 2021, il n'y a pas eu de compte rendu du conseil de quartier du 5 mai sur le site de la mairie. => **Catherine Despierre : Fait**

6. M. Chatelet propose à nouveau de prendre quelques photos du square des Cèdres.

7. Invitation à la réunion. Prévoir une invitation Teams et inviter tous les membres du conseil de quartier afin de pouvoir lancer la réunion.

Question 3. Action à prendre par la Mairie. => **Fait**

Question 4. Quelle est la date de mise à disposition des flyers, sans attendre la photo de Mme AUBIN ? => **Stéphanie Odéon : en cours d'impression**

8. Echanges libres sur l'organisation d'un évènement majeur, printemps 2022, au sein du quartier. Les discussions ont dérivé sur un autre projet, proposé par M Ligout dans le cadre du budget participatif. « Concernant l'école Rabourdin, M. Ligout précise que l'évènement à organiser concerne un potager participatif. Le retour de l'école est positif. Il s'agit de construire des bacs potagers à charge pour les enfants de participer et de les entretenir. M. Ligout a reçu une fin de non-recevoir de la part du syndic des copropriétaires pour un emplacement. »

Il existe un terrain exploitable derrière l'ancienne église. => **Damien Meztlé & Frédéric Hucheloup : le terrain est déjà utilisé par Biosphère et le poney Club.**

M. Chatelet n'a pas encore contacté le directeur de l'école Fronval.

à remettre à l'ordre du jour du prochain Conseil de Quartier et distinguer ce projet de *Potager au Village* de *l'Evènement au Village au printemps 2022*.

9. Le problème du stationnement des bus dans l'avenue de l'Europe à la hauteur de l'arrêt Taron juste avant le feu tricolore. Ce stationnement quasi permanent gêne la circulation sur la voie la plus à droite obligeant les véhicules à faire une manœuvre d'évitement et provoquant des bouchons en fin d'après-midi. Il y a parfois deux bus qui stationnent l'un derrière l'autre.

Question 5. Action à prendre par la Mairie. => **Pierre Testu : le problème est réglé avec la fin des travaux de géothermie**

10. La grille qui condamne la descente au sous-sol du gymnaste Richet est constamment ouverte et présente un danger de chute pour des personnes à mobilité réduite qui prennent souvent appui sur cette grille lorsqu'elle est fermée.

Question 6. Action à prendre par la Mairie. => **Elodie Simoes : problème résolu**

11. **Décision du conseil de quartier.** Compte tenu du peu de membres composant le Conseil de quartier il n'y a pas lieu de constituer des commissions.

La prochaine réunion est fixée au 13 septembre à 19h.

Les sujets à l'ordre du jour sont les suivants :

- Confirmation de la visite du quartier avec l'équipe Handicap et qui sera présent : la date retenue est le samedi 18 septembre de 15h à 17h. => **Stéphane Lambert : reporter en octobre date à déterminer**
- Compte-rendu du Conseil Municipal des Jeunes de juin 2021 par Béatrice
- Définition des grands principes pour *l'Evènement au Village au printemps 2022*

Question 7. Suite à la réponse de la Mairie au compte-rendu du conseil de quartier du 5 mai 2021, quelle est la procédure pour faire valider cet évènement par M le Maire ?
=> **Stéphanie Odéon : il faut constituer un dossier avec un descriptif de l'évènement, la**

date, le lieu, le matériel nécessaire envisagé.

- Echanges sur la prise en charge par le conseil de quartier du 2^{ème} projet *Potager au Village*
- Questions des habitants

Demande des fromagères : ont informé de leur difficulté récente à stabiliser une place de stationnement le samedi après-midi et aimeraient disposer si possible de places à l'entrée à droite du parking (zone bleue) => **Nathalie Brar Chauveau** : le service en charge des marchés va prendre contact avec les fromagères.